

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°268/2017

OBJET : Vote du Compte Administratif 2016

Membres : 18

Présents votant : 6

Pouvoirs : 3

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

L'an deux mille dix sept, et le 21 mars 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 7 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Mairie de Liausson.

PRESENTS votants :

- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Bernard FABREGUETTES délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Gérard VALENTINI délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

La Présidente ayant constaté le quorum, le comité peut valablement délibérer.

Exposé : Afin de débattre légalement sur le compte administratif, le comité syndical élit Serge DIDELET en qualité de Président.

Celui-ci présente ensuite le compte administratif de l'exercice 2016 qui reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et du budget supplémentaire de l'exercice. Le résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze pour l'exercice 2016.

Résultat budgétaire de l'exercice

Fonctionnement	
Dépenses (a)	305 059.29
Recettes (b)	286 869.82
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	- 18 189.47

Investissement	
Dépenses (a)	1 120.70
Recettes (b)	2 939.87
Résultat d'investissement (c=b-a)	1 819.17

Le Compte administratif s'établit comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Résultat reporté de l'exercice 2015	48 947.84 €	16 792.68 €
Recettes	2 939.87 €	286 869.82 €
Dépenses	1 120.70€	305 059.29 €
Résultat de l'exercice 2016	1 819.17 €	- 18 189.47 €
Résultat clôture 2016	18 611.85 €	30 758.37 €

Avant que le comité syndical procède au vote, la Présidente Marie PASSIEUX quitte la salle.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Départements, des Communes et des Régions, modifiée,

Vu les statuts du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze,

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré la **Présidente n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et à l'unanimité** des membres présents et présentés, le comité syndical :

APPROUVE le compte administratif 2016.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes,

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 21 mars 2017

La Présidente



Marie PASSIEUX

**BORDEREAU D'ENVOI SIMPLIFIÉ
DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES**

Comptes administratifs (CA 2016 Principal et annexes), Budgets supplémentaires
(à l'usage des collectivités n'ayant pas adhéré aux applications « Actes et Actes Budgétaires »)

avant le 30 juin 2017

Bordereau à envoyer en 2 exemplaires accompagnés des documents concernés (CA, délibérations, Etat des restes à réaliser...) en 1 seul exemplaire.

Le bordereau sera retourné avec le cachet de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture et attestera du dépôt et du caractère exécutoire de l'ensemble des documents transmis.

Nom de la collectivité ou de l'établissement public : Syndicat Mixte du Grand Site Glos - Cirque de Mourèze


Nom de l'interlocuteur en charge des finances : Rimani Aeyl

Adresse : 18 avenue Raymond Lacombe

CP : 34800 Commune : Clermont l'Hérault

Tel : 096446386 Courriel : aeayl.rimani@clermont-herault.fr

Cachet de la commune



Liste détaillée des pièces jointes

(l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi)

- Compte administratif (CA) du budget principal y compris annexes (mentionner dans le sommaire celles sans objet)
 - Délibération afférente au vote du CA (ou date de transmission par Actes le 26/3/2017)
 - Délibération afférente au vote du compte de gestion (ou date de transmission par Actes le 26/3/2017)
 - Délibération d'affectation du résultat (ou date de transmission par Actes le
 - Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016
-
- Compte administratif (CA) du budget annexe (intitulé)
 - Délibération afférente au vote du CA (ou date de transmission par Actes le
 - Délibération d'affectation du résultat (ou date de transmission par Actes le
 - Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

Le Maire / Le Président, atteste que les documents et délibérations listés ci-dessus, adressés en Préfecture ou Sous Préfecture, sont conformes à ceux détenus par la collectivité.

A Clermont l'Hérault
Le 4/4/17
Le Maire / Le Président (signature)

Reçu en Préfecture / Sous-Préfecture le :

ARRIVÉ LE:

- 4 AVR. 2017

**SOUS PRÉFECTURE
DE LODÈVE (34)**

